CACES R489 Conducteurs de chariots élévateurs Catégories 1A, 3 et/ou 5

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CIPECMA COLLECTIVITES Rachel POUPARD 05.46.56.23.11 rpoupard@cipecma.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

• Etre apte médicalement par la médecine du travail pour la ou les catégories désignées. • Savoir lire et écrire la langue française.

Prérequis pédagogiques :

• Etre apte médicalement par la médecine du travail pour la catégorie désignée. • Savoir lire et écrire la langue française.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Utiliser les chariots élévateurs de la catégorie désignée en toute sécurité dans son activité

Contenu et modalités d'organisation

FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE • Appliquer la recommandation R 489 dans son activité - Identifier les rôles et responsabilités de chacun - Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté - Interpréter un tableau / abaque de charge - Identifier les principaux types d'accidents lors de l'utilisation et les moyens permettant de les prévenir - Evaluer les distances de freinage et les paramètres qui influent sur cette distance - Respecter les règles de circulation et de conduite en entreprise - Charger et décharger les véhicules en fonction des règles de chargement définies par le protocole de sécurité. - Utiliser du matériel conforme à la réglementation. • Utiliser un chariot élévateur à mât muni de bras de fourche sur laquelle la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot (capacité nominale inférieure ou égale à 6 tonnes) - Circuler à vide et en charge - Circuler en sécurité, s'arrêter et redémarrer sur un plan incliné et/ou un dévers, en charge - Prendre, déplacer et déposer au sol une charge palettisée - Gerber et dégerber des charges en pile - Stocker et déstocker des palettes dans un palettier (jusqu'à 3.30 m minimum) - Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule depuis le sol - Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue et/ou d'un conteneur rigide contenant un liquide et/ou d'une charge déformable • Assurer l'entretien journalier des engins - Réaliser une prise de poste efficace et des vérifications journalières. - Interpréter les pictogrammes des produits dangereux. - Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés. - Identifier les risques divers liés aux opérations de maintenance. • Rendre compte des anomalies constatées - Réaliser une fin de poste efficace. - Renseigner les documents éventuels. - Communiquer sur les problèmes rencontrés durant la journée.

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 3 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ou = à 6 tonnes) - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00259229	du 03/01/2022 au 23/12/2022	CHATELAILLON PLAGE (17)	CIPECMA COLLECTIVITES		MON COMPTE	FPC
00259247	du 03/01/2022 au 23/12/2022	CHATELAILLON PLAGE (17)	CIPECMA COLLECTIVITES		MON COMPTE FORMATION	FPC
00335603	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Périgny (17)	CIPECMA COLLECTIVITES		MON COMPTE	FPC
00426562	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Périgny (17)	CIPECMA COLLECTIVITES		MON COMPTE	FPC

00535347

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Périgny (17)

CIPECMA COLLECTIVITES



